

Enbat

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
25 février 2010
n° 2117
1,30 €

Régionales :
Christine Bessonart

Digne
face à la vindicte
du pouvoir

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Quand l'outrance devient un atout

EN projetant de réduire le projet de Laborantza Ganbara à une forme d'enfermement identitaire, le pouvoir comptait priver Michel Berhocoirigoin et ses amis de toute légitimité sociale. Gérard Onesta, avec le recul de l'expérience européenne, a parfaitement démasqué le faux nez du préfet devant les juges de Bayonne, puis de Pau: ce n'est pas la "chambre d'agriculture" (Laborantza Ganbara) qui fait grief mais "Pays Basque" (Euskal Herriko). L'acharnement mis à briser l'outil original que se donnent les paysans basques est de même nature que celui mis en œuvre, en son temps, contre l'école basque de Seaska. Si l'une et l'autre entreprise puisent leur réussite dans la pertinence de leur cause et la générosité de leurs fondateurs, la vindicte des institutions a largement contribué à leur pérennisation et surtout à leur exemplarité bien au-delà du cercle basque. La menace des pouvoirs publics les a contraints à l'approfondissement des motivations, au dépassement des corporatismes. Le désir légitime de doter l'agriculture basque d'un outil propre, jusqu'ici confisqué par la Chambre départementale, a poussé les promoteurs de Laborantza Ganbara à construire une alternative paysanne structurellement imbriquée à la société urbaine. Cela a naturellement généré des comportements vertueux, un contre-modèle à la politique agricole productiviste officielle responsable de la crise ici et dans le monde. Comment dès lors enfermer la micro expérience d'Ainhice Mongelos dans le repliement ethnique alors quelle s'inscrit professionnellement dans une avant-garde humaniste?

Par ailleurs l'acharnement préfectoral enrichit les atouts d'EHLG. Paradoxalement la dénonciation sous-jacente du séparatisme basque met en évidence des valeurs universelles, telle le droit d'association.

Du coup, l'expérience malmenée des paysans d'ELB élargit le cercle de solidarité bien au-delà d'Euskal Herria. Des personnalités éloignées de nos enjeux locaux viennent témoigner, défendre des principes de civilisation. Le débat en se déplaçant renvoie le préfet à son arbitraire, à ses caricatures de la société basque. Non seulement le préfet, mais avec lui le pouvoir politique dont il est l'instrument. Un pouvoir qui tente de cacher son anti-basquisme, politiquement inavouable, derrière des procédures judiciaires. Un pouvoir politique qui joue ainsi à qui-perd-gagne en instrumentalisant le juge, mais assure en retour une couverture médiatique et le ralliement de personnalités choquées par de telles dérives.

Ces dérives ne sont pas conjoncturelles. Aucune mesure d'apaisement ne fera desserrer les crocs du dogue qui a mordu la chair basque. Il faut s'attendre, même avec une relaxe en appel, à un raidissement, tous azimuts, des pouvoirs publics qui iront en cassation si nécessaire. N'ont-ils pas déjà donné le ton, dès la semaine dernière, en faisant appel du jugement du tribunal administratif qui les avait déboutés dans les déductions fiscales des donateurs de Laborantza Ganbara? N'ont-ils par retoqué récemment une nouvelle subvention de la mairie de St Pée sur Nivelle pourtant motivée par le financement d'actions d'EHLG dans la commune? Bien qu'en faillite, selon François Fillon, l'Etat peut largement assumer le coût de cette politique en Pays Basque d'autant qu'en se donnant du temps il mise aussi sur l'essoufflement de notre détermination. Dans ce combat devenu frontal la dimension Zazpiak bat, insupportable au préfet et aux siens, sera déterminante pour EHLG comme elle l'a été pour l'ikastola. "L'argente de l'étranger" a aussi sa vertu.

“Michelin” garaiari adio, “Mitchell”-enari agur ?

EUSKAL Herrian azken 30 urteetan «Michelin» izenlaguna EAJri lotua izan bada hasiera batean, haren erabilpena zabaldu da. Hastapenean, Arzallus berak, EAJren lehendakari zelarik haren ildoarekiko kritikoak "alderdiaren «michelin» edo «gurpil-azalekin»" konparatzen zituen. Partiduak "soberakinak zituen gizenak" bezala. Geroztik, errex da pentsatzea lehian diren beste alderdi guztiek untsasko berenganatu dutela "Michelin" izenondo hori aurkakoen borondate, abertzaletasun, tinkotasun, etab. eskasen azpimarratzeko. Azken aldietan EAJ bera, osotasun batek bere zati baten izena hartzen duelarik gertatzen den "metonomiaren" bidez, "Michelin" alderdia bilakatu zen... Noski, hori bereziki Ezker Abertzaleko hitzaldietan (zahar edo gazteenetan, iaz Garazin bururatu zen Gazte Martxan bezala). Bertan argi zen EAJtik ez zela deus onik izoitzen ahal abertzaletasunarentzat... Hots, "Michelin"ak "etsaiaren milikarien" heinekoak zirela...

Horiek hola, 2009ko azaroaren 14an Ezker Abertzaleak Altsasun eginiko agerraldi batean Euskal Herriko gatazka Mitchell printzipioen bitartez konpondu behar zela adierazi du.

Mitchell Printzipioak Irlanda eta Britainia Handiko gobernuek eta Ipar Irlandako alderdiek onartutako oinarritzeko sei arau dira. Printzipio hauek Ipar Irlandaren inguruko negoziazio prozesuan parte hartzeko oinarriak izan ziren. Izena George Mitchell Ameriketako Estatu Batuetako senatariak proposatu zituelako eman zitzaion.

Negoziatioetan parte hartu nahi zuten guztiek honakoa beteko zutela argi utzi behar zuten:

* Gatazka politikoak konpontzeko bide baketsu eta demokrati-

koak baino ez erabiltzea.

* Talde paramilitar guztiak desarmatzea.

* Desarme hori komisio batek nahi duenean ziurtatu behar duelarekin ados egotea.

* Euren kabuz indarra erabiltzeari uko egitea eta besteek erabiltzen badute aurka egotea eta alderdi guztien arteko negoziatioak horrela bultzatzea.

* Alderdi guztien arteko negoziaketaz lorturikoa bultzatzea eta bakarrik bide demokratiko eta baketsuak erabiltzea adostasunean ez dauden puntuak aldatzeko.

* Zigorrezko erailketa eta kolpeak gelditu eta horiek gelditzeko bideak hartzea.

Berrian joan den asteburuan eginiko elkarrizketan Rufi Etxebarria Ezker Abertzaleko kideak "Gatazka politikoa gainditzeko negoziatio politikoaren planteamendua" eta "negoziatio prozesu hori garatzeko ezker abertzaleak egiten duen planteamendua Mitchell printzipioen baitan arautzea" dela aipatzen zuen.

Hots, kultura aldaketa baten apustua plaza publikoan ezarria izan da: "alderdi guztien arteko negoziaketaz lorturikoa bultzatzea" eta "bide demokratiko eta baketsuak erabiltzea adostasunean ez dauden puntuak aldatzeko"...

Ea ba Laborantza Ganbarak, bere arloan, azken 5 urteetan erakusten dizkigun egiteko molde eta kultura eraginkorrak ("Hobe 10 herritar urrats batez aitzinatzea, ez eta herritar bakar bat 10 urratsez aitzinatzea") Euskal Herri osoko eredu bilakatzen diren. Kasu guztietan, "Michelin"-keriari edo "Michelin"-terapiari, adio erran dezagun, eta denek ongi etorria egin dezagun "Mitchell"-en garaiari!



CETTE SEMAINE

TARTARO

S'EST ÉTONNÉ

Décroissance ou croissance

● Pantxo Bimboire

L'UNIVERSITÉ d'été du Medef avait — cela a été repris dans un éditorial de *l'Usine Nouvelle* (à qui on ne peut reprocher des a priori gauchisants ou altermondialistes) — invité des membres du parti Europe Ecologie pour des débats sur la croissance.

Bien fou, sans doute, celui qui pourrait penser que les 50 années qui vont se dérouler sous nos yeux, seront comparables aux 50 années qui viennent de se passer dans la dernière partie du millénaire. La foi inébranlable dans le progrès technique (que mes parents évoquaient, à maintes reprises, dans mon adolescence, au cours des années 60), n'était pas mise en doute par les réelles poussées d'un monde en phase de conquête (j'avais 17 ans lors de la conquête de la lune et je m'en souviens encore).

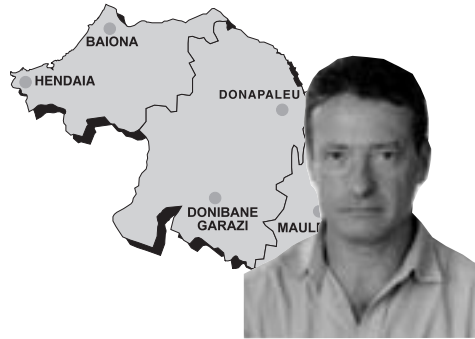
Le globe était sans limite, la science devait tout résoudre et assurer le bonheur à l'humanité...

Ce n'est plus la situation actuelle, et nous avons tous, maintenant, compris que la ressource maritime est en péril, que le climat se réchauffe, que les espèces animales et végétales disparaissent, que la richesse mondiale est de plus en plus mal répartie, et que le bonheur n'est pas forcément l'accumulation de biens...

Deux sujets d'actualité liés à des décisions de l'Etat

La pêche du thon rouge sera interdite (après une ou deux campagnes à venir). La décision courageuse pour certains, tardive pour d'autres, scandaleuse pour certaines familles de pêcheurs «*embarqués*» sur des investissements poussant au toujours plus, était attendue par l'Europe, mais aussi par le bon sens. Le Grenelle 2 de l'environnement et l'Europe poussent maintenant sur une pêche de qualité (tournant le dos à volume important/prix bas). Les combats d'il y a quelques années sur l'usage des pélagiques redeviennent d'actualité. Une permanente est à pied d'œuvre, sur le port de Donibane/Ziburu pour développer les opportunités économiques du fameux Axe 4 européen. Oui, c'est vrai, encore une fois, cette interdiction sur le thon ne fait pas le distinguo entre les pêcheurs côtiers artisanaux et les gros, c'est vrai aussi que les bateaux usines japonais continuent allègrement d'écumer les mers, et que des requins se font toujours mutiler par des pêcheurs chinois sans scrupules. Mais les Basques doivent-ils faire les fiers d'avoir décimé la baleine (*balea bascensis*) qui pullulaient à quelques encablures de nos ports (témoins les plus de 10 blasons des ports de Biarritz jusqu'à Bilbao)?

L'Etat a aussi maintenant pleinement compris (a-t-il voulu faire semblant de ne pas l'avoir compris avant?) que la raison essentielle de la prolifération de l'algue toxique est la production à outrance du porc breton (volume important/prix bas) dans les conditions industrielles poussées. Il décide maintenant, en plus d'une analyse technique



complémentaire (peut-être inutile), des obligations de revalorisation de lisier (méthane), des mises en place de baisse réglementaire d'usage de pesticides et autres agents. De la même manière, cette décision tardive pour certains, met en difficulté, dans certains cas, les responsables d'exploitation engagés sur des investissements industriels. Un certain type d'agriculture est dénoncé, clairement. Si la décision de l'Etat vient tard, que dire du système de la filière porc dont les acteurs : syndicat agricole, banque liée au monde agricole, producteur d'aliment, d'engrais et d'amendement, filière aval de commercialisation, n'ont jamais voulu se poser la moindre question sur le bien fondé de ces concentrations. De la même façon qu'il n'y a pas pire que le dernier mort d'une guerre, quel est le dernier jeune agriculteur breton qui a bénéficié de son prêt, cette année ou l'année dernière, pour faire son projet de production de porc industriel...

Les produits agro-alimentaires et le fret

Sans vouloir alimenter le débat sur la 2^e voie LGV, si les volumes de fret sur ces marchandises, attisés par la course au produire vite, en gros volume et pas cher, avaient connu une forte augmentation dans les années passées, il est probable que les nouvelles habitudes du consommer plus proche et plus durable vont inverser cette tendance.

Un des ateliers du Garapen kontseilua n'évoque-t-il pas en piste d'amélioration du développement durable en Pays Basque «*la stratégie de développement de la nature en ville*», «*la préservation de l'agriculture périurbaine*», «*le référentiel nature en ville, espace agricole à restaurer*», etc.

Il y a fort à parier que c'est la fin de l'expansion de la fraise qui vient de loin, produite hors sol, très grosse, très belle, sans goût et produite à gros renfort de pesticide par des salariés à bas salaire (car on en viendra aussi à produire équitable)...

Déjà les «*amaps, les marchés, les gie*» durables sont à nos portes, et la différence de prix n'est plus un argument excluant.

Nota : Concernant EHLG, sans doute que le numéro de cette semaine racontera la journée du 18 à Pau. Sachez, de toute façon, cher lecteur, que la chorale Bihotez de Getari a créé un chant sur ce sujet, voici un dernier scoop (après avoir enfoncé peut-être trop de portes ouvertes)...

●●● de l'excès d'amour propre s'emparant du nouveau secrétaire d'Etat à la Justice, l'ancien socialiste Jean-Marie Bockel, qui estime que sa ministre de tutelle, MAM, «*a du mal à déléguer*». Le pauvre en est tout mari.

●●● que deux vieux généraux de la dictature argentine, Luciano Benjamin Menendez et Antonio Bussi, déjà condamnés à la réclusion à perpétuité pour la disparition d'un ancien sénateur, passent de nouveau en procès pour la disparition de 22 autres personnes. Le tribunal hésite sur la sentence: les remettre au gnouf ou les condamner à des Travaux d'intérêt général, à savoir libérer les Malouines.

●●● qu'il ait fallu revenir sur un vote au Conseil général des Pyrénées-Atlantiques pour attribuer, avec la voix prépondérante du président Castaing, au viticulteur Emmanuel Poirmeur la «*Maison des blocs*» de Ciboure, bien que revendiquée par Altza Zokoa pour un usage culturel public. Le Conseil général débloque.

●●● du look populiste de Xavier Darcos, tête de liste UMP aux régionales, qui ne cesse de se promener avec le foulard rouge des fêtes landaises et basques. Ah la vache!

●●● pas tant que ça du débat vif au conseil municipal de Biarritz portant sur la vente de la Sogicoba à une autre société HLM de Marseille.

Pour les oppositions de gauche et de droite la municipalité brade son patrimoine alors que celle-ci prétend, avec de nouveaux moyens, relancer la construction de logements sociaux, en créant notamment le nouveau quartier Kléber. Au conseil municipal de Biarritz il n'y a pas de saison morte.

●●● que malgré un lehendakari PSOE soutenu par le PP, les parents de la Communauté autonome continuent plus que jamais (74%) d'inscrire leurs enfants dans la filière basque et moins que jamais (4%) dans la filière espagnole, le reste étant bilingue. Si l'euskara se décline, il ne décline pas.

Procès en appel d'EHLG

Sur fond de harcèlement qui ne faiblit pas, le Pays Basque s'était déplacé à Pau, joyeux et déterminé. Noblesse du prévenu, qualité des témoins et des avocats: six heures d'audience. Jugement le 6 mai.

PERSONNE ne s'attendait à des révélations ni même à des éléments nouveaux au cours du procès en appel d'EHLG et de son président Michel Berhocoirigoin à la cour d'appel de Pau jeudi dernier 18 février. La citation à comparaître était rédigée dans des termes analogues à ceux de la première instance le 29 janvier 2009 au tribunal correctionnel de Bayonne. La seule différence était que la Chambre d'agriculture départementale ne se portait plus partie civile. Une des raisons pour lesquelles les débats ont été menés plus prestement qu'à Bayonne. Commencée à 14h, l'audience s'est achevée peu avant 20h, au terme de la dernière déclaration du prévenu et de la fixation du délibéré au 6 mai par le président. De surprise il n'y en eut donc point. Seul le cadre d'une salle d'audience à la mode ancienne avec boiseries, peintures au plafond et acoustique détestable, tranchait avec celui plus moderne du tribunal bayonnais. Beaucoup de robes noires certes, mais pas une seule jupe en vue de l'autre côté de la barre. A l'inverse de la cour d'instance, le beau sexe semble exclu des salles d'audience de la cour d'appel. Le sexe fort, c'est bien connu, est celui auquel on fait appel en dernier ressort. Corinne Lepage a dû sentir tout le poids de la représentation féminine exclusive sur ses gracieuses épaules.

En magistrat sérieux, comme il sied à un juge de cour d'appel, le président Saint-Macary a d'emblée administré la preuve de sa bonne connaissance du dossier. Son instruction de l'affaire, très honnêtement menée à charge et à décharge en une vingtaine de minutes, n'a comporté qu'une seule erreur que Michel Berhocoirigoin a promptement rectifiée avec sa finesse et son calme habituels: non, monsieur le président, ELB n'est pas affiliée à la Coordination rurale mais à la Confédération paysanne.

Un homme de tête

Puis est venu l'interrogatoire de Michel Berhocoirigoin. Ce fut sans conteste le moment le plus fort de l'audience. Nous avions là, un mili-

tant, un responsable, un homme encore plus assuré et plus brillant, si cela est possible, que lors de sa défense devant le tribunal d'instance. Pendant plus d'une heure, avec une clarté jamais prise en défaut, il a réfuté un à un tous les griefs d'usurpation, de volonté de confusion, qui lui sont faits ainsi qu'à l'association qu'il préside. De la revendication assumée de la création d'une instance agricole propre à la spécificité de l'agriculture basque à l'incurie de la chambre paloise, en passant par la création d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, précisément pour pallier cette impéritie, il a dressé au travers de ses réponses au président et à l'avocat général, un véritable réquisitoire, reléguant pouvoirs publics, préfets et procureur à la place qui est la leur: celle de harceleurs qui ne font que défendre directement ou indirectement les intérêts d'une agriculture productiviste dont l'appât du gain est le seul moteur. Bien loin des intérêts de l'agriculture paysanne et durable qui est la raison de son propre engagement et de la création d'EHLG.

Juge et avocat général ont bien tenté de déstabiliser le président Berhocoirigoin avec quelques coupures de presse où des journalistes ont écrit Chambre d'agriculture du Pays

Basque en lieu et place d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara. Rien n'y a fait. On s'est alors souvenu que l'essentiel des documents produits en appui des accusations à Bayonne étaient des coupures de presse collectées par les policiers. Manifestement les souris n'ont pas eu accès au dossier, car on retrouve les mêmes coupures, intactes, dans le prétoire palois. Rien de nouveau donc par rapport aux débats bayonnais.

La tête près du plafond

Ce qui en revanche a été nouveau, c'est l'attitude du parquet. Autant Mme Kayanakis avait été désireuse de comprendre, et au final quelque peu gênée aux entournures au moment de requérir, autant l'avocat général Rouch a donné l'impression de se désintéresser de ce procès. Pas une seule question aux quatre témoins appelés par la défense. Les frises du plafond de la grande salle d'audience de la cour d'appel ne doivent pas avoir beaucoup de secrets pour M. Rouch. Pris à deux reprises en flagrant délit de rêvasserie (d'assoupissement?), il a été sévèrement taclé par Michel Berhocoirigoin. Celui-ci achevait d'expliquer au président qu'en supprimant le sous-titre en français de la dénomination:



(Photo Daniel Velez)

Ni 2000 euros, ni même un euro, ... la relaxe !



"La montagne semble accoucher d'une souris : le procureur n'a demandé rien de plus qu'une amende de 2000 euros et le changement de nom de l'association !" «Tout ça pour ça !» ont raillé les avocats de l'association qui ont plaidé la relaxe. Photo : Michel Berhocoirigoin en compagnie de deux avocats d'EHLG le 18 février dernier.

Ainsi donc, après 5 ans de remue ménage dans tous les sens, le choix du tribunal correctionnel au lieu du simple tribunal administratif, un premier procès, une relaxe claire et argumentée, un appel du procureur général, la montagne semble accoucher d'une souris : le procureur n'a demandé rien de plus qu'une amende de 2000 euros et le changement de nom de l'association !

Pourtant même une condamnation à l'euro symbolique serait inacceptable, et dangereuse pour l'avenir de l'association.

Il est en effet clair comme de l'eau de roche que la moindre condamnation contre l'association EHLG viendrait légitimer les 5 ans de harcèlement et d'abus de pouvoirs commis par l'administration et les pouvoirs publics à son encontre.

Et plus grave encore, qu'une telle condamnation encouragerait le Préfet à continuer dans son acharnement à faire mourir Euskal Herriko Laborantza Ganbara.

La relaxe pour mettre fin au harcèlement

Déjà, il vient à nouveau d'attaquer une commune, Saint Pée sur Nivelles, en référé.

▼
"Argi da, maiatzaren 6an argitaratuko den erabakiak, EHLG elkarteak kondenatzen badu, (kondena sinboliko batekin bada ere), Prefetarak orain arte egin gehiegikeriak bidertuko dituela EHLGren geroa behin betiko zapuzteko!"

L'affaire viendra le mardi 9 mars au Tribunal administratif de Pau.

Ce choix d'une procédure en référé apparaît comme un passage en force du Préfet qui aurait pu attendre le verdict du procès d'appel pour savoir si ses arguments (notamment l'accusation portée sur les actions de EHLG qui feraient double emploi avec celle de la Chambre officielle) étaient validés ou non par la justice.

Il est clair que si le jugement du 6 mai condamnait, même symboliquement, l'association EHLG, alors le préfet se déchaînerait contre elle jusqu'à avoir sa peau.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il atteindrait son objectif.



Au contraire, plus les attaques se multiplient et plus Euskal Herriko Laborantza Ganbara reçoit de soutiens, tisse d'alliances, renforce ses moyens et sa notoriété.

L'apport d'EHLG

En fait, Euskal Herriko Laborantza Ganbara est en train -malgré et en partie grâce aux attaques dont elle est victime- de réussir pleinement sur deux tableaux à la fois :

- ✓ développer au quotidien et sur le terrain, l'alternative concrète au modèle agricole productiviste qui dévaste tant le tissu des petites exploitations maillant nos campagnes que l'environnement et ses grands équilibres.

- ✓ continuer le combat, de manière pacifique, plurielle, démocratique et constructive pour une chambre d'agriculture du Pays Basque.

10 ans de batailles autour de cette revendication (avec le soutien de la majorité des paysans, de 70 % des maires, du Conseil de développement et du Conseil des élus) se sont heurtés à un non sur toute la ligne de la part des plus hautes autorités.

Quand une mobilisation sociale aussi longue n'arrive pas à déboucher sur des acquis, elle ne peut normalement qu'évoluer vers une lente mais inexorable démobilité. Cela ne peut produire que résignation ou désespoir, frustrations, exacerbations.

Troisième voie

L'immense mérite des paysans d'ELB aura été de montrer qu'il existait une troisième voie.



"EHLGk erakusten du, egunez egun, eta hori azken bost urteetan jada, bortxa-ezaren indar eta eraginkortasuna. Hots, EHLGk frogatzen du, bortxa-eza itxura guzien arabera, gobernuak bultzatu nahi gaituen kale itsuak baino arma indartsu eta eraginkorragoa dela."

Et depuis, effectivement, jamais la question d'une chambre d'agriculture du Pays Basque n'aura occupé autant le débat politique, avec plus de force, d'écho, d'impact, que toutes les manifestations et pétitions qui se seront succédées sans succès pendant les 10 années précédentes.

Cette réussite, on la doit assurément en grande partie à ces attaques frontales et permanentes qu'auront multipliés les pré-fets à son encontre.

Ce sont ces attaques qui ont permis à cette revendication d'une chambre d'agriculture du Pays Basque de rester toujours aussi actuelle, de garder toute sa force d'interpellation.

La victoire de la non-violence

Ce faisant, EHLG a démontré jour après jour, depuis 5 ans maintenant, que la non-violence absolue est une arme bien plus puissante et efficace que toutes les impasses désespérées dans lesquelles on a souvent l'impression que ce gouvernement tente de nous précipiter.

Elle a rempli sa double mission, de garder vivante la revendication d'une chambre d'agriculture du Pays Basque, et de commencer à démontrer que le modèle d'agriculture paysanne et durable est non seulement souhaitable mais également viable et réalisable, non pas sur quelques niches très minoritaires, mais à l'échelle d'un territoire tout entier.

L'obliger à changer son nom serait en fait désamorcer l'une de ces deux missions, et reviendrait incontestablement à amputer son droit à la liberté d'association, c'est à dire à être l'association qui lui plaît d'être, y compris et surtout si son objet déplaît au pouvoir.

Txetx Etcheverry
txetx@wanadoo.fr



Photo : Rafafoto

A 20h30, 350 personnes encore présentes à la Salle de Foiraill acclament l'arrivée de Michel Berhocoirigoin et de ses avocats.

Gure ondarkinak!

Gainekotx

Badu orai zombait urte gure ondarkin berextea galdegina zaigula.

Herri elkargoak apailatu dira bilketarako bainan lehen berexketa herriar baktaxaren gain gelditzen da.

Eta bai, galdegina zaigu gure ondarkin sailkatzea eta behar den kontenerrean emaita...

Horren helburua berzizklaketa izanki eta gure lurraren osagarria.

Kontenerren kopurua, bizilagunaren arabera pentsatua ditake...

Beraz bietarik bat: edo erran baino bizilagun gehiago bada etxeetan edo jendeak ikaragarriko kontsumoa du!!!

Alabainan, toki askotan kontenerrak kokoteraino beteak dira; zikin untxiak erdi barnean, erdi kanpoan utzirik partitzen da jendea... eta ezin badu hor berean koka, bazterrean utzirik...

Gisa hortan, asteko kamion biltzaila pasatu arte, herriko zakurrak pistan dira, eta herritar askok pentsatzen duke: «Uf, beharrik ez baitira kontenerrak nere etxe ondoan!».

Alta aski litake ardura, pixka bat urrunago joan eta, libro den untxi baten xekatzeta...

Bainan ez!

Hori askorentzat ezinezkoa da!

Herrialde zombaitetan ondarkin biltzeko moldea desberdina omen da: etxez-etxe egiten da bilketa eta gehiago dena, familia baktaxak fornitzen duen zikin kopuruaren arabera ordaintzen omen du... «Oraino pagatzea»- erran daiteke.

Bai, bixtan dena, bainan ez ote da hori aterabidea?

Baktaxaren erresponsabilitatea garatzea, zorigaitzez, moltsa hunkiz lortzen da.

Ordaindu beharrak zikinen kopurua eta uzte moldea hobe lezake dudarik gabe...

Hortaratuko gira seguraz ere, oraiko moldeak ez bait dezake iraun !!

□

PIERRE RUSCASSIE

Pour une économie démocratique



(Suite et fin de l'article sur l'ingérence antidémocratique dans nos identités)

Quel est donc l'objectif visé par le gouvernement pour vouloir ouvrir un débat national autour d'une centaine de questions où l'«immigration» apparaît présenter un danger pour l'«identité française»? Qu'en on juge: «Comment éviter l'arrivée sur notre territoire d'étrangers en situation irrégulière, aux conditions de vie précaires génératrices de désordres divers (travail clandestin, délinquance) et entretenant, dans une partie de la population, la suspicion vis-à-vis de l'ensemble des étrangers?» (question programmée par la circulaire d'Eric Besson aux préfets!). Autant de cynisme est stupéfiant. Comment «éviter» l'arrivée d'étrangers en situation irrégulière? Comment ne connaître que des étrangers en situation régulière? Mais il suffit de respecter le droit de circulation et d'installation: la situation de tous deviendra régulière! Mettre une population en situation irrégulière ou, au contraire, lui garantir une situation régulière, résulte d'un choix politique: soit on adapte le droit à l'économie, soit on adapte l'économie au droit. Soit la démocratie est soumise au marché, soit le marché est soumis à la démocratie.

Et qu'on ne nous dise pas que l'arrivée d'étrangers augmente le chômage, comme si l'accroissement de la population était une cause de chômage... Les nouveaux venus vont consommer et... travailler pour que la production s'adapte à l'accroissement de la demande: comment les colonies de peuplement se sont-elles développées? Nous pouvons faire mieux: une économie démocratique, respectueuse des droits sociaux, permet de réguler et d'organiser l'arrivée des nouveaux venus pour qu'ils trouvent un logement, une école et un emploi au lieu d'être concentrés dans des camps. Pour qu'ils s'intègrent au lieu d'être expulsés.

Ce débat sur l'identité française est un leurre

Ce n'est pas d'un débat sur l'identité française dont nous avons besoin, mais d'un débat sur la citoyenneté politique et sur la citoyenneté sociale.

L'objectif de Sarkozy et Besson est de se montrer en défenseurs d'une identité française qui serait menacée par l'arrivée d'étrangers, surtout d'étrangères qui porteraient un foulard voire une burka (mais les religieuses qui porteraient une cornette sont souhaitées). Ils comptent ainsi poursuivre le retour vers l'UMP des voix du Front National: unifier la droite autour des idées de l'extrême droite.

C'est déjà bien engagé: expulsion des résidents étrangers, destruction des services publics, réduction de la Fonction publique, démantèlement du Code du travail...

Bref, la droite veut abroger la citoyenneté sociale construite, en France, au cours du XX^e siècle, et veut revenir au XIX^e. Elle construit sa communication sur la peur, la xénophobie.

Mais, abroger la citoyenneté sociale française au nom de l'enrichissement des actionnaires passerait mal auprès des électeurs et même auprès de ceux de droite (de quoi les faire basculer à gauche). En revanche, abolir la sécurité de l'emploi, maintenir un fort volant de chômage, réduire la part des salaires dans la valeur ajoutée, rejeter des salariés dans la clandestinité pour les exploiter davantage... toute cette politique qui s'attaque frontalement aux intérêts de 93% de la population française, ne peut réussir que si elle est réalisée sous couvert de défendre l'«identité française» contre les étrangers clandestins «en situation irrégulière, aux conditions de vie précaires génératrices de (...) délinquance».

Toutes les valeurs ne se valent pas

Toutes les valeurs identitaires ne se valent pas d'un point de vue démocratique. Certaines valeurs, porteuses de pratiques non démocratiques, doivent être combattues par la bataille des idées. Tel est le cas des valeurs «de droite»: l'élitisme libéral ou bonapartiste, la préférence nationale, l'égalité des chances et la charité pour les perdants. Elles s'opposent à l'égalité des droits individuels pour tous, à la citoyenneté et à la justice sociale.

Certaines pratiques, découlant de valeurs antidémocratiques (patriarcat, machisme), mais qui n'ont pas encore pu être éradiquées dans la sphère privée, doivent être réglementées dans la sphère publique, sans que cesse, pour autant, le combat pour leur éradication. D'autres, jugées dégradantes ou irrémédiables, doivent être interdites, y compris dans la sphère privée (infibulation, excision...).

L'identité nationale n'est pas à l'abri de telles dérives: les nationalistes s'attachent d'autant plus facilement à leur identité nationale qu'ils y associent la préférence nationale (valeur éminemment antidémocratique) qui sert leur intérêt personnel.

Les partisans de la préférence nationale (et de son corollaire la souveraineté nationale) voudraient attribuer les droits (droits civiques et droits sociaux) à ceux-là seuls qui partagent le même sentiment national qu'eux: dans ce cas, la reconnaissance des droits n'obéirait pas à des critères objectifs. Il s'agirait donc d'attribuer des privilèges à une communauté subjective en imposant une inquisition des consciences ou en prenant une décision arbitraire.

En revanche, les partisans de la citoyenneté (et de son corollaire la souveraineté populaire) attribuent les droits au peuple: à ceux qui peuplent le territoire où s'exerce la souveraineté. L'attache au territoire est un critère objectif...

□

La taxe sinon rien

Nous payons autant d'impôts que nous souhaitons avoir de services publics

(Suite de l'analyse sur la taxe sur les carburants de Jean-Marc Jancovici, expert dans le domaine des émissions de Gaz à Effet de Serre)

La question de savoir si nous devons payer plus ou moins d'impôts peut alors se poser d'une autre manière : *quelle est la part des services dont nous bénéficions pour lesquels nous souhaitons qu'ils soient gérés par la sphère publique ?* Car, de fait, si nous voulons payer moins d'impôts, cela signifie que nous entendons donner moins de moyens à l'Etat, et ce dernier aura donc des possibilités de fournitures de services plus limitées : acceptons nous, en contrepartie, moins d'instituteurs, d'adjudants chef, et de routes à 4 voies ? Il y a bien sûr un contre-argument qui va venir à l'esprit de chacun : l'Etat "n'a qu'à" être plus efficace, car chacun sait que les fonctionnaires sont de joyeux fumeurs, passant leur temps à se rouler les pouces aux frais du contribuable.

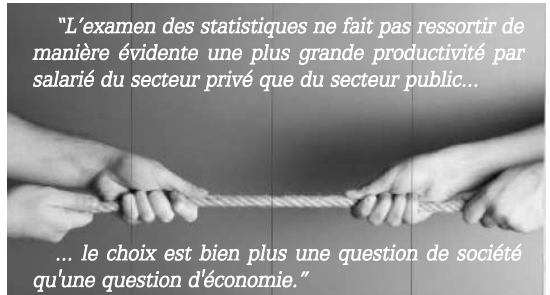
Privé / Public, question de société plus que d'économie

S'il est très certainement possible de trouver des manifestations de profonde paresse dans l'appareil public, il en existe également dans les sociétés privées !

En fait, si nous regardons les choses sur un plan plus général, l'examen des statistiques ne fait pas ressortir de manière évidente une plus grande productivité par salarié du secteur privé que du secteur public, de telle sorte que le choix est bien plus une question de société qu'une question d'économie.

Notion d'efficacité discutable

Et puis, pour un certain nombre de fonctions, la notion même d'efficacité est discutable : qu'est-ce que l'efficacité de l'armée (3^e poste budgétaire de l'Etat) ? Le nombre d'ennemis tués par soldat ? Comment pourrait-on plaider que des milices privées seraient "plus efficaces" ou "moins efficaces" que des militaires payés par l'Etat ? Et comment augmente-t-on l'efficacité des enseignants (1^{er} poste budgétaire de l'Etat) ? En augmentant le nombre d'élèves par classe ? (qu'en pensent les contribuables par ailleurs parents d'élèves ?) En demandant aux professeurs de collèges d'enseigner le français, l'anglais et la technologie en même temps, pour augmenter les heures de cours par enseignant ? En chargeant les programmes - par exemple en diminuant les durées de vacances scolaires - pour que les enseignants aient plus de travail ?



Il y a toujours des progrès à faire partout, mais, très souvent, on se rend compte que lorsque l'on quitte la déclaration lapidaire générale ("yaka !"), les choses sont loin d'être triviales. Pour répondre à une formule lapidaire par une autre, si les solutions étaient si triviales, il y a longtemps que cela serait fait.

En bref, nous payons autant d'impôts que nous souhaitons avoir de services publics. Nous pouvons très bien payer moins d'impôts, mais l'Etat prendra en charge moins de fonctions, et le privé ne fait généralement pas mieux pour assurer des services équivalents, comme nous allons le voir un peu plus bas.



L'Agenda de la Fondation

LE LIVRE NOIR DU HARCELEMENT

En vente 2€ à la Fondation Manu Robles-Arangiz et à la Librairie Elkar (à Bayonne) ou à EHLG (à Ainhice-Mongelos).

«Le livre noir du harcèlement de EHLG par les pouvoirs publics et l'administration», retrace la pression permanente, quasi hebdomadaire qu'elle subit depuis sa création.

Les manœuvres de l'administration fiscale, le procès à l'encontre des 27 communes qui ont soutenues financièrement l'association ou encore, les pressions préfectorales et administratives pour écarter EHLG du champ des diag-

nostics environnementaux des exploitations agricoles.

On comprend vite à la lecture du livre noir que l'Etat ne manque ni d'énergie, ni de moyens. Son acharnement frisant le ridicule comme dans le cas où le préfet Philippe Rey saisit le tribunal administratif contre Behorleguy, une commune essentiellement agricole de 72 habitants.



Alda!ren bloga :
www.mrafundazioa-alda.org



3 février 2010, Monsieur Tubiana (Président d'Honneur de la LDH) lors de la présentation du Livre Noir à Bayonne.



Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrika
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Alda!ren koordinatzailea
Xabier Harlouchet

“chambre pour le développement de l’agriculture paysanne et durable”, il s’était très précisément plié à l’injonction de la lettre du 7 janvier 2005 du préfet Grégoire qui, à ce moment-là, n’avait rien trouvé à redire à “*Euskal Herriko Laborantza Ganbara*”. L’avocat général se lève alors, brandissant ladite lettre, et reprochant à Michel Berhocoirigoin d’avoir enlevé cette partie de la dénomination et maintenu la dénomination en basque “*Euskal Herriko Laborantza Ganbara*”. Regard héberluée de Michel qui réitère son explication. Le procureur bredouille trois mots et se rassoie pour ne plus ouvrir la bouche jusqu’à son réquisitoire.

Précisément, que dire des réquisitions? Vraiment rien! L’avocat général déclare d’emblée qu’il va dire le droit et non pas faire de la politique. Mais au terme de son réquisitoire d’une demie-heure on reste pantois. Pas un mot de droit, mais des allusions appuyées aux velléités séparatistes qui, pour lui, sous-tendent la revendication d’une chambre d’agriculture et la mise en place d’EHLG. Endossant les habits étriqués de l’avocat de la Chambre d’agriculture départementale qui en avait fait l’essentiel de sa plaidoirie en première instance, le procureur s’est attaché à ramener la création d’EHLG à une démarche ethniciste, même s’il n’a pas employé le mot utilisé par l’avocat bigourdan le 29 janvier. Affligeant. D’autant qu’au terme de son réquisitoire où il a demandé une peine d’amende de 2.000 euros, on ne savait toujours pas s’il exigeait le changement de nom. Assurément Monsieur Rouch était pressé de se débarrasser de son pensum.

Et les autres griefs dans tout ça? Rappelons que la citation à comparaître, tout comme celle de première instance, portait sur l’objet, les missions, l’organisation et la dénomination d’EHLG, accusés de susciter la confusion avec ceux de la chambre d’agriculture. Et tout comme au tribunal correctionnel de Bayonne, l’objet, les missions et l’organisation d’EHLG sont passés à la trappe. Les débats ont quasi exclusivement porté sur le nom et la traduction de *Laborantza Ganbara*, l’objet de la prétendue usurpation et confusion.

Trois têtes au-dessus

Nous ne reviendrons pas ici sur les plaidoiries de M^e Joseph Montier du barreau d’Alençon, spécialiste de droit rural, d’une précision chirurgicale, et de M^e Jean-René Etchegaray dont le talent et la maîtrise du dossier ont éclairé la salle d’audience, tout comme en première instance. Leurs argumentaires respectifs ont été quasiment analogues à ceux qu’ils avaient développés avec le succès que l’on sait devant la présidente Robert et ses assesseurs (1). Du reste, M^e Etchegaray ne s’est pas privé de se référer à de nombreuses reprises aux attendus du jugement de relaxe prononcé le 26 mars 2009. La principale nouveauté dans la plaidoirie aura été la référence à la consultation juridique sur la dénomination en langue basque de l’association *Euskal Herriko Laborantza Ganbara* produite par Véronique Bertile, éminente constitutionnaliste de l’Université Montesquieu de Bordeaux, qui confirme le bien-fondé juridique



Sur les marches du Palais de justice de Pau : au centre Michel Berhocoirigoin, et ses avocats de g. à dr., Jean-René Etchegaray, Joseph Montier et Corinne Lepage



Après le procès, l’accueil des amis pour la fête (Photo Rafafoto)



Le lien entre le tribunal et le rassemblement des amis: Maryse Cadhenaut



... dans le même rôle: Michel Bidegain

de la décision de relaxe prononcée par le tribunal correctionnel de Bayonne.

Au préalable, M^e Corinne Lepage, dans une plaidoirie technique d’une précision millimétrée, avait insisté sur les atteintes à la liberté de s’associer, de penser et de s’exprimer que constituent ces poursuites à l’encontre de l’association et de son président. Il était réjouissant d’entendre cette avocate de renommée tailler en pièces les allégations des pouvoirs publics relayées par le ministère public.

La dernière parole était, comme le veut le droit, pour le prévenu. Ce fut un appel à la cour, empreint à la fois de détermination et de dignité : dites le droit, faites cesser ce harcè-

lement permanent subi depuis cinq ans et qui se poursuit de plus belle depuis le jugement de relaxe de Bayonne. Laisser EHLG travailler en paix au service des paysans, de l’agriculture citoyenne et durable. L’association ne fait concurrence à personne, puisque personne, surtout pas la Chambre d’agriculture départementale, ne se soucie du devenir de ce type d’agriculture.

Le délibéré du 6 mai dira si la supplique aura été entendue.

(1) Voir le compte rendu des débats du procès du 29 janvier 2009 dans *Enbata* n° 2065 du 5 février 2009.

Procès en appel d'EHLG

Ambiance

C'EST bien connu, les paysans, s'ils ont bien les pieds sur terre, ont toujours besoin d'un petit coup de pouce du ciel. Et ce 18 février, le ciel n'a pas failli! Tout était lumière sur Pau en ce jour de jugement. Enfin, pas tout! Tout sauf cette salle d'audience, surchauffée, à la lumière tamisée, aux allures de lieu de rencontre quelque peu perverse, où tout se prêtait à ce que la Justice ne soit pas rendue en pleine clarté... Elle ne le fut pas!

Les jeunes, eux, avaient bien compris que tout cela n'était que du théâtre... Ils ont même frappé les trois coups avant le lever de rideau, en fait un peu plus parce qu'au son d'un air de txalaparta!

La police aussi a compris que nous ne sommes plus dans les années 60 et qu'elle a maintenant affaire à des gens peut-être pas toujours politiquement corrects, mais respectables parce que respectueux des lois. Elle a donc calmement assisté à la mise en place de ces musiciens venus en ouverture de cette mascarade de justice.

Et c'est tout aussi placide qu'elle a ouvert le chemin aux 700 sympathisants venus appuyer Michel vers... le Marché biologique de Pau, lieu si symbolique et adapté qu'il réunissait les développements durables basque et béarnais. Des sympathisants chanceux de n'avoir pas trouvé place dans cette salle des ténèbres où paradoxalement la lumière devrait se faire!

De là, entre «*taloak, sagarnoa, garagarnoa, kantak eta dantzak*» ils auront suivi – grâce à Michel, Maryse et les autres – l'intégralité du procès et même eu droit en différé, mais en réel, au témoignage de Gérard Onesta! A l'inverse de l'avocat général qui aurait loupé quelques passages, frappé d'assoupissements.

D'un côté l'ennui, l'obscurité – compagnon naturel de l'obscurantisme – la surchauffe du chauffage central et de l'autre, la lumière, la joie et la chaleur dans les cœurs.

L'instigateur (trice?) de cette farce républicaine aura-t-il (elle) compris qu'il (elle) peut redonner la pièce quarante fois... Nous serons toujours là... et heureux! On a d'ailleurs déjà les places!

Le harcèlement ne faiblit pas

Si ça continue, ce n'est pas un livre noir du harcèlement que Laborantza Ganbararen Lagunak devra rédiger, mais une encyclopédie en douze volumes. Depuis la publication du recueil par l'association amie d'EHLG, il y a quelques semaines, l'interminable liste s'est enrichie de deux autres attentions des pouvoirs publics.

Pourvoi en cassation

Le 20 septembre 2007, le Tribunal administratif de Pau annulait la décision du directeur des services fiscaux des Pyrénées-Atlantiques du 12 décembre 2006 de refuser à l'association EHLG l'éligibilité à la réduction d'impôts sur les dons qui lui étaient versés. Le ministère des Finances faisait appel de cet arrêt auprès de la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Le 28 avril 2009, la Cour d'appel de Bordeaux rejetait le recours et condamnait l'Etat à verser 1.500€ à EHLG. On vient d'apprendre, la semaine dernière, que le ministère des Finances avait déposé un recours en cassation auprès du Conseil d'Etat.

Subvention municipale

Le préfet non plus n'a aucune intention de lâcher prise. On se souvient qu'il avait déferé les 27 municipalités ayant voté une subvention à EHLG en 2005, 2006 et 2007 au tribunal administratif, arguant que ces aides à EHLG n'étaient pas d'intérêt communal. Le Tribunal administratif l'avait suivi au motif que dans ces délibérations l'intérêt communal n'était pas suffisamment motivé.

Lors du vote du budget 2010 le 1^{er} février, la municipalité de Saint-Pée votait une subvention de 2.000€ en appui à deux dos-

siers: les permanences assurées par EHLG à Saint-Pée pour aider les paysans à monter les dossiers PAC et une action menée dans la commune pour promouvoir la production d'huile végétale pure.

Le préfet vient de saisir le Tribunal administratif de Pau en référé pour obtenir l'annulation de la délibération, alors que le contrôle de légalité n'avait rien trouvé à redire. La rédaction de la délibération, supervisée par le cabinet Etchegaray, faisait ressortir l'intérêt communal évident des actions subventionnées. M^e Etchegaray qui a dévoilé cette nouvelle tentative d'intimidation du préfet lors de sa plaidoirie au procès en appel d'EHLG, se dit confiant de voir, cette fois-ci, le préfet retoqué.

Deux choses apparaissent évidentes. Si la Cour d'appel devait relaxer Michel Berhocoirigoin et l'association EHLG, l'Etat déposera immédiatement un pourvoi en cassation. Et le préfet, celui-ci ou son successeur, même débouté deux fois, prendra prétexte de la poursuite de la procédure pour continuer à envoyer aux administrations et aux élus les mêmes injonctions que ces cinq dernières années: «*Cette délibération et ce projet de convention associant l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara, qui revendique un titre usurpé, m'apparaissent irréguliers et je vous demanderais de les retirer*».

La deuxième observation, c'est que si ministères et préfectures conjuguent à ce point leurs efforts pour obtenir des décisions de justice à fin d'interdire Laborantza Ganbara, c'est que les ordres viennent du sommet de l'Etat. Chacun connaît le nom de la ministre qui a la haute main sur les parquets qui instruisent tous ces recours.

Les témoins de la défense

TROIS des quatre témoins appelés par la défense avaient témoigné en première instance. M. Michel Lauqué, ancien président (Confédération paysanne) de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, a attesté des partenariats fructueux que la Chambre avait tissés avec des associations dont l'objet est analogue à celui d'EHLG durant sa présidence. M. Frantxua Maitia a rendu hommage à l'homme particulièrement estimable et au militant exemplaire assis sur le banc des prévenus. Il a insisté sur les concours financiers apportés à EHLG sur des dossiers techniques très importants par le Conseil régional ou le Conseil général. Il terminera son plaidoyer par une pointe d'humour: «*Personne ne s'est jamais rendu à Ainhice croyant se rendre à la Chambre d'agriculture à Pau, comme personne, voyant écrit sur les portes de ce palais de justice Chambre de ceci ou Cham-bre de cela, ne croit qu'il se trouve dans un hôtel*». M. Gérard Onesta, ex vice-président du parlement européen, avec le talent et le brio qu'on lui connaît, a insisté

sur l'acharnement de l'Etat contre une association qui porte de façon pacifique, avec le soutien de milliers d'élus et de citoyens, de personnalités de haute tenue, une revendication légitime. Il a stigmatisé la confusion volontairement entretenue entre le droit et la politique, la tentative d'instrumentalisation de la justice. Il a redit que depuis la mise en application du traité de Lisbonne la liberté d'association fait partie des libertés fondamentales inscrites dans la Convention des droits de l'homme. Pour Gérard Onesta, ce n'est pas Laborantza Ganbara qui gêne les pouvoirs publics, c'est Euskal Herriko. L'essentiel de son argumentation sera reprise par les avocats de la défense, notamment par M^e Corinne Lepage. Le quatrième témoin, Jean Foiren, agriculteur à Ainarp et originaire de la Beauce, dira comment l'objectif de conscience qu'il était dans sa jeunesse a retrouvé auprès de Jean Pitrau, puis d'ELB et EHLG, les valeurs de solidarité et de respect des humains et de la terre qui ont déterminé son engagement.



Régionales :

Christine Bessonart candidate sur la liste Modem

ENBATA: Pensez-vous qu'en intégrant la liste départementale du Modem, conduite par J-J. Lasserre, vous pourrez l'infléchir dans le sens de vos engagements publics : Batera et anti-LGV, notamment?

Christine Bessonart: Oui je l'espère. J'ai eu l'assurance de J-J. Lasserre de pouvoir m'exprimer comme je le souhaite durant cette campagne des régionales et notamment sur les quatre objectifs défendus par la plateforme Batera à savoir:

- la co-officialisation de la langue basque,
- la reconnaissance d'une université de plein exercice à Bayonne,
- la prise en compte des spécificités d'une agriculture en Pays Basque, par le soutien notamment apporté à Euskal Herriko Laborantza Ganbara,
- la création d'une collectivité territoriale Pays Basque.

Je suis assurée d'avoir une écoute attentive de J-J. Lasserre sur ces questions-là et je pense que lorsqu'il était président du Conseil général il ne disposait pas d'une liberté totale pour se positionner par rapport à la question du département Pays Basque. Je pense qu'il est très impliqué dans les réponses apportées par l'Etat aux revendications des élus et de la société basques, notamment le Conseil des élus. Il a évolué et je le remercie de son soutien à ces revendications, même si je souhaite aller plus loin notamment sur la reconnaissance territoria-

le du Pays Basque...

En ce qui concerne la position de J-J. Lasserre sur la LGV, je sais qu'à titre personnel est il tout à fait hostile sur la réalisation d'une nouvelle voie, principalement dédiée au frêt qui serait une cicatrice dans nos communes; il a de grands doutes sur la pertinence d'une gare LGV à Bayonne, et de grandes craintes qu'à terme les trains ne s'y arrêtent plus et qu'ils ne fassent que traverser notre territoire.

Nota : vous êtes également interrogée sur le positionnement de J-J. Lasserre par rapport à la LGV et nous n'avons pas vu ensemble la réponse à apporter.

Enb.: Avez-vous reçu d'autres sollicitations politiques avant de rejoindre la liste du Modem?

C. B.: Oui j'ai été effectivement contactée pour conduire la tête de liste du PNB dont je partage les idées et dont j'ai particulièrement apprécié les études menées "pour une collectivité territoriale Pays Basque".

Cependant je suis une femme de parole et j'avais déjà donné mon engagement à J-J. Lasserre auparavant.

Enb.: A la demande des trois intercommunalités anti-LGV, une médiatrice a été nommée par Monsieur le Premier ministre. Bien qu'elle ait clairement défini sa mission dans la limite exclusi-

Maire de St Pée Présidente du Biltzar : "J'ai reçu l'assurance de pouvoir m'exprimer"

ve d'une meilleure insertion de la nouvelle ligne à grande vitesse, pensez-vous lui faire prendre en compte l'expertise suisse de la Citex sur le choix de la voie existante?

C. B.: Je n'ai pas rencontré la médiatrice Madame Meaux et j'espère en avoir l'occasion. Elle a effectivement rencontré les trois présidents des Communautés de communes Errobi, Nive-Adour et Sud Pays Basque. Elle les a écoutés mais il est vrai qu'elle n'a été mandatée que pour examiner la question d'une meilleure insertion environnementale de la voie nouvelle et que sa mission ne porte pas sur le fait de savoir si cette voie nouvelle est nécessaire.

Néanmoins je compte sur la raison et j'espère que nos arguments suffiront à démontrer que cette voie nouvelle est fortement préjudiciable pour l'environnement et l'économie de la France et de nos collectivités territoriales.

Enb.: Malgré la lettre d'intimidation du Préfet, 75 maires du Pays Basque soutiennent la consultation Batera du 14 mars. Comment préparez-vous cette «votation citoyenne» à Senpere?

C. B.: Bien entendu je vais laisser organiser cette consultation à Saint-Pée. J'ai accepté de mettre à disposition les listes électorales et du matériel communal (urnes, isolements, chapiteau...) conformément à ce que permet la loi.

Enb.: Succédant à André Darraidou, vous avez été portée à la présidence du Biltzar des communes du Pays Basque. Comment comptez-vous intéresser les maires des grandes villes de la Côte aux travaux du Biltzar?

C. B.: Actuellement les réunions du conseil d'administration du Biltzar ont pour thème des questions d'actualité (consultations Batera, LGV...). Des réflexions et motions ont été formulées sur ces questions. Le thème de la prochaine réunion du conseil d'administration sera la question de la présence postale dans les communes rurales.

La vocation de cette assemblée d'élus est de faire émerger des problèmes communs et d'apporter des solutions. Je suis à l'écoute de tous les élus, quelle que soit la taille de la commune, pour traiter de leurs préoccupations qui peuvent être partagées par d'autres. Concernant l'implication des grandes villes de la côte, M. Espilondo, maire d'Anglet est élu au conseil d'administration du Biltzar. Je dispose d'une grande capacité d'écoute et je souhaite que le Biltzar demeure un véritable lieu d'échanges mais je souhaite aussi que les élus y siégeant soit acteurs et fassent des propositions.



Christine Bessonart



Erronka eta esperantzez beteriko fasea

“...ezinbestekoa da eztabaidagaiak ordenatzea eta behar bezala pausatzea”

● Jakes Bortayrou

ZUTIK Euskal herria dokumentuak konfirmatu du ezker abertzaleko korrante nagusiak estrategia aldaketa garrantzitsua erabaki duela. Aukera historikoa, Euskal Herriko nazio askapen nahiz eraldaketa sozialerako bideak eta tresnak ber finkatzeko, eragile guztiak behar den altuerarekin jokatzeko behartzen dituen. Hots epe motzeko ekimenak edo indar bakoitzaren interes hurbilak baino, funtsezko helburuak, epe ertain eta luzeko perspektibak dira eztabaidatu eta adostu beharrekoak.

Horri begira ezinbestekoa da eztabaidagaiak ordenatzea eta behar bezala pausatzea, adostasun puntuak agertarazteko eta benetako desadostasunak identifikatu eta ahal den neurrian gainditzeko. Adostasunerako bidean lehengo urratsa da elkar ulertzea eta horretarako hiztegi amankomuna izan behar da. Erran nahi baitu eragile bakoitzak errealitatea osatzen duten atal desberdin batez hitz egiten badu, ez dago elkar ulertzerik. Indar bakoitzak sortu dituen bere kontzeptu eta azterketa ereduak soilik pentsatzen badu, besteak ulertzen saiatu gabe, ez dago aurreratzetik. Momentu politikoaren azterketa edo karakterizazioa da landu eta partekatu behar den bigarren gauza. Izan ere, horretatik aterako baitira helburu taktikoak, borroka ildoak eta borrokarako tresna berriak. Azkenik maila edo

esparruak identifikatu eta bakoitzak behar duen tratamenduaz hitz egin behar da.

Adibideak eman ditzagun : burujabetza prozesua, eraikuntza nazionala, bakegintza, normalizazio demokratikoa eta beste batzuk aho beteka erabiltzen eta korapilatzen ditugu, segur izan gabe denek berdin ulertzen ditugula. Esparru desberdinak berriz, etxe baten solairuak bezala irudikatzen ahal dira. Lehen solairuan alderdi eta mugimendu politikoak ditugu. Ezker abertzaleko korrante historikoak bere burua berriz antolatu eta legalizatu behar du inguruan dituen beste indarrekin mintzatu eta modu normalez aritu ahal izateko. Baldintzak ba ote dira Euskal Herriak behar duen ezker abertzale zabala eta ainntza epe laburrean birfundatzeko? AB, Batasuna, Aralar, EA, mugimendu bakar batean bildu behar, biltzen ahal direa? Goizegi da arropostua emaitzeko eta pentsa daiteke elkarri erasotu eta lehiatu ordez, elkarrekin ibiltzen hasi behar dutela ondoko urratsak erretzeko eta elkarrekin egin nahi dituzten jakiteko. Hain zuzen hauteskundera arloa izan daiteke elkarrekin aritzeko ariketa praktikoa eta aldi berean gure etxeko bigarren solairua. Zerk oztopatzen du AB, Batasuna eta EA-k Iparraldean osatu EH BAI koalizioa 2011n EAE-n errepikatzea, Batasuna, Aralar eta EA-ren artean? Zerk oztopatzen du NABAI ireki, zabal-

du eta indartzea, ezker abertzale ilegalizatua integrazteko? Hor daude urteetako irainak, jukutriak, eta mespretxua bainan bakoitzak zintzoki bere buruari egin behar dion galde nagusia hau da : zer eskatzen du benetan ordezkatu nahi den herriaren zati handi batek?

Hirugarren solairua fronte soberanista edo polo independentista. Zer da, zertarako da? Horren inguruan nahasketa frango daude nahiz eta abertzale asko gai horrekin emozionatzen diren. Ezin da alderdi bat izan. Ez da hauteskunde koalizioa bat. Herritar mugimendua izan beharko luke eta jendartean burujabetzarako gogoia eta nahia zabaldu eta hedatu beharko lituzke. Ekimen konkretuak har litzake helburutzat, hala nola Katalunian bezala, herri kontsultak antolatu adibidez. Autodeterminazioaren aldeko espazioa litzateke laugarren solairua. Hauxe da Lizarra-Garazi akordioaren bitartez sortzen saiatu zena. Erran nahi baitu nazio arazoa badela aitortu eta eragile bakoitzak duen erantzunaz harandian, erabakitze eskubide demokratikoa onartzen duten indar politikoaren esparrua.

Nahiz eta errealitatean solairu horietako errealitateak nahasten eta uztartzen diren, ekimenak definitzerakoan bereizi behar dira. Halaber ahalgin handia egin behar da egiazko ikuspegi nazionala izateko, hots lurralde desberdinetako errealitatea sozio-politiko bakoitzean ekimenak malgutasunez egokitzeko. Erronka eta esperantzez beteriko fasea. Lot gaitzen lanari.

Notre couverture: 18 février, Michel Berhocoirigoin, président d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, face aux juges de la cour d'appel de Pau. (Photo Rafafoto)

Sur votre agenda

- Otsaila:**
- **Vendredi 26, 19h, UZTARITZE** (Latsa). Soirée de soutien à Laborantza Ganbara.
 - **Vendredi 26, à partir de 21h, DONIBANE GARAZI** (Cinéma Le Vauban). "Amour, sentiments, fraîcheur...", la nouvelle création de Dantzaz.
 - **Samedi 27, BAIONA** (Place Lacarre). Baionan Kantuz.
 - **Samedi 27, à partir de 18h, HELETA** (Itsasoa, La Mer). Atelier Mus.

- Martxo:**
- **Dimanche 7, 10h30, ANGELU** (Skate Park de la Barre). 2^{ème} Itsas Laminen Korrika, la Course des sirènes, organisée par Kimua-Angeluko ikastola en faveur d'Integrazio batzordea.

Sommaire

- **CAHIER N°1 ENBATA**
Procès en appel d'EHLG 4, 9 et 10
Christine Bessonart candidate sur la liste Modem 11
- **CAHIER N°2 «ALDA!»** quatre pages de 5 à 8

preso

● **Vol de drapeaux au tribunal.** Procès sous haute surveillance le 16 février à Bayonne. On jugeait les trois jeunes iconoclastes du 11 novembre qui avaient dérobé des drapeaux bleu-blanc-rouge aux abords du Monument aux morts. Les Anciens combattants n'étaient pas contents. Ils étaient là en compagnie de CRS et de policiers. Les amis de Segi sont montés sur le haut des marches pour prendre la parole, et pour mettre le feu à San Panzar, désigné comme représentant de l'Etat français.

Une avocate s'est présentée au nom des Anciens combattants. Le procureur en a remis une couche, concluant par une nécessaire condamnation à deux mois de prison avec sursis et une amende de 500 euros. L'avocat Aramendi a souligné le sens symbolique de l'action reprochée, dont la cible était uniquement un Etat que ne reconnaît pas le droit des Basques. Décision le 16 mars.

● **Le cas Rego.** Arrêté le 9 août 1995 avec son fils Iñaki pour un projet d'attentat contre le Roi Juan Carlos, Juan Jose Rego, 70 ans, est sorti de prison le 19 février. Mais, dans son cas, c'est en vertu de l'application de l'article 100-2 de la Réglementation pénitentiaire espagnole: mesure vitale sur sa santé. Malade depuis des années, il a été victime début décembre d'un infarctus. Sa détention se poursuit donc à son domicile de Donostia, sous strictes conditions. Comme six autres détenus avant lui, il devra, entre autres, pointer à la prison locale et porter un bracelet électronique.

● **L'avocat extraditable.** La cour d'appel de Bordeaux a validé le 16 février le Mandat d'arrêt européen lancé par l'Espagne sur l'avocat Joseba Agudo. Arrêté le 28 octobre à Hendaye, on l'accuse d'être un agent de liaison entre membres d'ETA.

● **Nouvel accident.** Un accident de la route a frappé le 19 février les parents de Mikel Garmendia qui allaient lui rendre visite à la prison de Herrera de la Mancha. On ne déplore que des dégâts matériels.

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Fax: 05 59 46 11 09
Abonnement d'un an: 60€
Responsable de la publication: Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz.
 Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne.
 Commission paritaire n°0312 C 87190 **Mail:** enbata@wanadoo.fr